

**Projet de procès-verbal des ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
EXTRAORDINAIRE et ORDINAIRE
du 22 mai 2018
Distillerie Émile Pernot – 18 20 le Frambourg – 25300 la Cluse-et-Mijoux**

Association Interprofessionnelle de la Gentiane Jaune : "Gentiana Lutea"

Siège social : Château de Montlosier, 63970 Aydat

Siège administratif : Les Quintrands, Route de Volx, 04100 Manosque

Tel : 06 05 28 12 00 ou 04 92 72 47 62

Lieu : Distillerie Émile Pernot – 18 20 le Frambourg – 25300 la Cluse-et-Mijoux

Président de séance : Denis Chaud

Secrétaire de séance : Ines Chaud-Ullrich

25 personnes présentes :

Fabrice Bahuchet(producteur)

Dominique Bonny (Dist. Du
Risoux)

Marlène Brebion (société Oriane)

Camille Buisière (ingénieur agro)

André-Paul Carnat (retraité de la
faculté pharm Clermont F.)

Serge Chabaud (ex. Artense
Gentiane)

Denis Chaud (SICARAPPAM)

Ines Chaud-Ullrich (productrice)

Jacques Claudet (collaborateur
Anne Venevard Députée)

Hugo Couillard (Est-Républicain)

Olivier Coÿne (Herb'expert SARL)

Benoist Delory (Société Agricole
d'Annouville)

Philippe Desriviers (Société Avèze)

Stéphanie Flahaut
(CPPARM/Gentiana Lutea)

Agathe Fornage (stagiaire Mr
Claudet)

Charles Jollès (CEEG)

Guy Michel (Dist. Marcel Michel)

Christian Perrier (retraité de.
VetAgro Sup Lempdes)

François Picard (SARL
Champimousse)

André Rousselet (ex. DREAL)

Dominique Rousselet (Distillerie
Marcel Michel fils et succr)

Jean-Jacques Vermeersch
(Distillerie Louis Coudere)

Ainsi que les familles de certains
adhérents qui nous ont également
honorés de leur présence.

14 adhérents excusés :

Guy Cayssials (Société Marius
Bonal)

Anne Chevillard (Société Pernod)

Jérôme Corneille (Distillerie des
Terres Rouges)

Emmanuel Correia (Mairie
d'Anzat le Luguët-63420)

Christine de Bénédic (Mairie de
Picherande)

Hugues de Miscault (Distillerie
Paul Devoille)

Elisabeth Dodinet (ethnobotaniste)

Freddy Fresard (paysagiste)

Didier Fontanel (phytochimiste)

Thierry Lauly (Laboratoire Lauly)

Drissi Marbouh (producteur)

Jean-Raymond Vanier (PMA28)

Benoît Valet (producteur)

Philippe Vanoosthuys
(producteur)

15 autres personnes excusées :

Aimie Bley (Natura 2000 PNRVA)

Denis Cartier-Milon (FAM Volx)

Andréa Cassagnes (PNRVA)

Laurent Despied (CPPARM)

Franck Duguéréto (PNC)

Me Fonquernie (Région
Bourgogne Franche Comté)

Raphaële Garreta (CBNPMP)

Aurélié Gommé (CPPARM)

Frantz Hopkins (PNC)

Vincent Juillet (CGET)

Virginie Martin (FAM Volx)

Bruno Maugin (Dist. La Rouget de
Lisle)

Eva More (CTFC Espagne)

Céline Puèch (ONF Rochefort
Montagne)

Nabil Soualah (producteur)

La réunion est précédée d'une matinée à Chapelle-des-Bois où l'assemblée est accueillie par Messieurs Guy MICHEL et Dominique ROUSSELET, à l'Auberge de la Distillerie pour la présentation de la distillerie Marcel MICHEL, une entreprise familiale récemment reprise par Mr ROUSSELET qui souhaite pérenniser la fabrication d'eau de vie de gentiane avec la famille MICHEL (visite du nouveau bâtiment en fin de matinée). Puis déplacement en compagnie de messieurs Gilles et Franck COURVOISIER, sur une prairie du GAEC de la Combe des Cives, pour un échange de savoir-faire et d'outils (fourche du diable et pic à gentiane) avec essais d'arrachage de gentiane sur sol calcaire et peu profond. Discussion autour des problématiques liées à une réglementation locale limitant fortement l'arrachage de gentiane sur des terrains par ailleurs très bien valorisés de cette zone AOP Comté.

Arrivée à la Cluse-et-Mijoux vers 11h pour la visite de la Distillerie Émile PERNOT suivie d'une dégustation de gentiane et d'absinthe.

Ouverture de la réunion à 14h20 :

Ordre du jour :

1. Ouverture de la réunion par le Président et rapport moral
- AG EXTRAORDINAIRE : modification art 8 des statuts
- AG ORDINAIRE :
1. Approbation du procès verbal de l'AG du 02 mai 2017
 2. Rapport d'activité de l'exercice 2017 et projets 2018
 3. Validation du corpus réglementaire
 4. Rapport financier de l'exercice 2017 et prévisionnel 2018
 5. Bilan des adhésions 2017 et montant de la cotisation 2018
 6. Approbation du rapport d'activité et du rapport financier, quitus aux administrateurs
 7. Renouvellement du Conseil d'Administration

Le quorum est atteint avec 15 membres présents et 6 représentés.

1. Ouverture de la réunion par le Président :

Présentation du rapport moral : La pression sur la ressource reste soutenue et l'organisation de la filière évolue, rendant parfois la mémoire des sites exploités moins précise. Une nouvelle réglementation concernant le prélèvement de végétaux doit voir le jour, elle est une chance à saisir par les professionnels, afin de bâtir un large plan de gestion avec les différents acteurs concernés. Pour y parvenir, il est cependant nécessaire de mobiliser d'avantage les propriétaires/gestionnaires fonciers dont le rôle est primordial en terme de gestion de la ressource.

AG EXTRAORDINAIRE :

Adoption à l'unanimité des deux propositions de modification de l'article 8 des statuts de l'association :

- **Rajout de 2 sièges supplémentaires dans le collège 5**, soit 20 sièges au conseil d'administration en tout.
- **Officialisation du statut d'administrateur stagiaire** : « Sur proposition du collège concerné, le Conseil d'Administration peut également s'adjoindre d'un administrateur stagiaire par collège, disposant d'une voix consultative. L'administrateur stagiaire est élu pour une durée d'un an. »

AG ORDINAIRE :

2. Adoption du procès verbal de l'AG du 02 mai 2017 :

Adopté avec 20 voix pour et une abstention (une personne absente le 02 mai 2017).

3. Rapport d'activité de l'exercice 2017 et projets 2018 :

Le rapport d'activité est présenté en 4 parties : Fonctionnement de l'association – Communication – Actions – Financement. **Voir : « rapport d'activité 2017 » dans le livret distribué en AG** (ou en annexe du présent compte-rendu).

Résumé des interventions, actions en cours ou en projet :

- Organisation de l'association :

La composition des groupes projets sera révisée afin de permettre aux personnes qui souhaitent s'impliquer dans les travaux de l'association de réaffirmer leur engagement.

- Communication :

Le logo fonctionne bien. Le prochain bulletin du CEEG est sur le point de paraître, il est dans l'attente de l'article sur l'assemblée générale.

- Ressource : contexte, partenariats et travaux :

Jean-Jacques VERMEERSCH propose que l'association face une demande de **reconnaissance comme interprofession**, démarche longue mais en relation avec le ministère, qui peut donner du poids aux bonnes pratiques de production préconisées par la filière.

Méthodologie de plan de gestion de la ressource (2018) : participation à deux réunions organisées par le CBNPMP dans le cadre de ValuePam, dans les Pyrénées, en février. Projet de deux réunions d'information auprès des propriétaires/gestionnaires fonciers du Massif central en octobre (Mission gentiane).

Rencontre avec l'AFC le 07/05/18 : discussion autour du guide de bonnes pratiques, de la fiche gentiane en construction à l'AFC, et d'une adhésion réciproque. Jean-Jacques VERMEERSCH propose de conserver un siège au CA pour l'AFC, proposition qui n'est pas retenue car pour l'heure l'AFC n'est pas adhérente à l'association. Place dans un premier temps à un partenariat de travail entre les 2 structures. Il est décidé d'actualiser le guide de bonnes pratiques. Une nouvelle version 2019 sera proposée en assemblée générale l'année prochaine.

- Charte de production de gentiane durable :

La charte peut être représentée comme une boîte à outils, elle sera introduite et matérialisée par un document en deux parties : **document général + document d'engagement** en fonction du rôle de chacun dans la filière. La construction de ce document implique la réalisation de deux volets supplémentaires au guide de bonnes pratiques : « gestion de la ressource et vente » (préconisations essentiellement destinées aux propriétaires/gestionnaires fonciers) et « collecte et achat de gentiane » (préconisations plutôt destinées aux collecteurs et négociants de gentiane et aux transformateurs).

L'actualisation de l'**annexe « état des réglementations d'arrachage et espaces protégés »** qui précisera le décret paru en novembre 2017 est adopté à l'unanimité.

Diffusion de la charte : le contact avec l'ANEM est établi : Madame GENEVARD, Députée du Doubs, représentée ce jour par Monsieur Jacques CLAUDET est secrétaire générale de l'ANEM. Il est précisé que la communication auprès des élus de montagne est très importante dans l'optique de la construction d'un plan de gestion de la ressource.

- Observatoire de la ressource (2018) :

Poursuite des relevés sur 4 stations et étude d'un partenariat avec Jean-Paul LESCURE (écologue) pour une analyse statistique plus approfondie des données terrain.

Remarque de Dominique BONNY concernant les fleurs de gentiane qui seraient broutées par les vaches, phénomène assez répandu dans le Massif central mais a priori plutôt récent en Suisse.

- Observatoire économique (2018) :

La pré-étude réalisée en 2017 a mis en évidence que l'objet principal de notre observatoire économique était de participer à l'organisation d'une gestion durable de la ressource. En 2018 un partenariat se met en place avec FAM (France AgriMer) afin de construire l'outil de collecte des données. L'association réalise par ailleurs un sondage sur la production 2017. Celui-ci laisse entrevoir une production nationale stable (autour de 1800t/an), une organisation de la production en évolution (moins de salariés et plus d'indépendants et de prestataires de services), une difficulté croissante à trouver des chantiers d'arrachage (ressource soumise à de fortes pressions), avec pour conséquence une augmentation du prix d'achat de gentiane sur pied. Les prix de vente de racine sont relativement stables.

- Cultures (2017-2018) :

Les essais de semis en milieu contrôlé réalisés en 2016/17 par Christian PERRIER en collaboration avec le Lycée agricole de Marmilhat n'ont rien donné. Une nouvelle tentative en 2017/18 permet cependant d'observer la germination des lots traités à l'acide gibbérélique. Parallèlement, les essais de « semis griffés » qui consistent à semer de la gentiane sur une bande de sol travaillée directement dans la prairie, se mettent en place sur 4 sites : au Lycée Agricole Louis Mallet, chez Bernard Bornes, Ines Chaud-Ullrich et Denis Chaud.

Premières visites de champs prévues en juin 2018.

- Analyse de racines :

Dans le but de caractériser la gentiane du Massif central, et en complément des analyses réalisées en 2017 en partenariat avec le projet ValuePam plus centrées sur les Pyrénées, de nouvelles analyses sont prévues en juin et juillet 2018, avec André-Paul CARNAT et Gilles FIGUEREDO du laboratoire Lexva Analytique.

- Corpus réglementaire :

Le groupe projet « Statuts, réglementation et droit du travail » ainsi que le Conseil d'Administration présentent le « Corpus réglementaire », outil de la charte de production durable de gentiane qui concerne les aspects socio-économiques et doit permettre de vérifier la régularité des relations entre les acteurs de la production. Le dossier évolutif pour l'instant consacré aux « statuts » est aujourd'hui composé de 6 fiches : statut d'arracheur salarié, annexe pénibilité, statut de cotisant solidaire, prestataire de services, annexe obligation de vigilance, statut d'auto-entrepreneur. Le document est validé sous réserve de finaliser le préambule et la mise en page avant diffusion.

- Financements :

La convention actuelle prend fin en août 2018. Un nouveau dossier de demande de financement pour la poursuite de la « Mission pour la gestion durable de la ressource gentiane dans le Massif central » sur la période septembre 2018 – décembre 2020, a été déposé auprès du CGET en mars 2018. Une réponse est attendue au mois de juillet. Le CPPARM reste maître d'œuvre du projet dont le budget prévisionnel s'élève à 71000€/28 mois. Les financeurs sollicités sont le FNADT, les Régions AURA, Occitanie et Nouvelle Aquitaine, ainsi que le Département du Cantal. 30 % du budget correspondent à un apport privé qui reste à trouver (soit environ 11000€/an).

4. [Rapport financier de l'exercice 2017 et prévisionnel :](#)

Au bilan, **le patrimoine de l'association s'élève à 5499,76€ au 31/12/17.**

Le **résultat comptable est positif** : 14851,76€ de recettes (cotisations + dons à l'association + campagne Ulule) – 14789,01€ de charges (prestation de services + location de salle + assurance + frais de poste + honoraires et publicité + frais de réception + participation financière à la Mission Gentiane) = + **62,75€.**

Au prévisionnel 2018 : **11000 € à reverser au CPPARM** pour honorer la part d'autofinancement de la Mission Gentiane en 2018. Dans ce but il faudra envisager une collecte de dons de l'ordre de 9460€.

Le résultat 2017 est inscrit à la ligne « report à nouveau » du bilan pour 2018.

5. [Bilan des adhésions 2017 et cotisation 2018 :](#)

Le nombre d'adhérents de l'association est passé de 33 en 2016 à 39 en 2017. On notera le retour de Benoît Valet (collège 2), l'arrivée de Michael Leroy (collège 2), des sociétés PMA28 et Herbo Cat (collège3), et de Brigitte Laporte et Didier Fontanel (collège 5). La répartition entre les collèges est assez bien équilibrée, mise à part pour le collège des propriétaires/gestionnaires fonciers (collège 1) qui ne compte que peu d'adhérents.

Le Conseil d'Administration propose d'augmenter la cotisation à 30€ pour une personne physique et 120€ pour une personne morale. Adopté à l'unanimité.

6. [Vote :](#)

Le rapport d'activité et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité. Quitus est donné aux administrateurs.

7. [Renouvellement des mandats :](#)

Les administrateurs sortants sont : Emmanuel Correia (collège 1), Fabrice Bahuchet (Collège 2), Serge Chabaud (collège 3), José Maria Teixé (administrateur stagiaire collège 3), Anne Chevillard (collège 4), Philippe Desriviers (Collège 4), Charles Jollès (collège 5). Tous sauf José Maria Teixé se représentent. Serge Chabaud ayant cessé son activité postule pour le collège 5. Quatre autres adhérents se présentent également : François Picard (collège 3), Dominique Bonny (collège 4), André-Paul Carnat et Christian Perrier (collège5).

Composition du nouveau Conseil d'administration (personnes élues ce jour en caractères gras)

Collège 1 : Propriétaires, exploitants, gestionnaires fonciers	Collège 2 : Arracheurs et cultivateurs de gentiane	Collège 3 : Exploitants en gentiane, collecteurs et négociants	Collège 4 : Transformateurs	Collège 5 : Membres associés
Mairie d'Anzat le Luguet, Emmanuel Correia	Ines Chaud-Ullrich	SICARAPPAM, Denis Chaud	Distillerie Louis Couderc, Jean-Jacques Vermeersch	CEEG, Charles Jollès
Mairie de Picherande, Christine de Bénédicte	Fabrice Bahuchet	SARL Herb'Expert, Olivier Coÿne	Distillerie Marcel Michel, Dominique Rousselet	Camille Buisnière
	Drissi Marbough	SAS Oriane, Daniel Imbaud	Société Pernod, Anne Chevillard	André-Paul Carnat
		Champimousse, François Picard	Société Avèze, Philippe Desriviers	Christian Perrier
			Dist. Du Risoux, Dominique Bonny	Serge Chabaud

La nouvelle équipe se compose de **17 administrateurs titulaires** sur les 20 sièges prévus dans les statuts (2 sièges vacants dans le collège 1, et 1 siège vacant dans le collège 2), et de **2 « administrateurs stagiaires »** respectivement dans les collèges 4 et 5.

Clôture de l'AG à 17h00 Jean-Jacques Vermeersch suggère d'organiser l'AG 2019 à Paris, dans les locaux de la Fondation Nicolas Hulot. Cette proposition sera étudiée en CA.

Brève réunion du CA afin d'élire le **nouveau bureau** : Denis Chaud Président – Jean Jacques Vermeersch Vice président - Ines Chaud Ullrich Secrétaire – Christine de Bénédicte Secrétaire adjointe – Fabrice Bahuchet Trésorier.

Un grand merci à Dominique Rousselet ainsi qu'à son équipe et de façon plus générale à nos hôtes du Doubs, pour leur formidable accueil.

A, le

Signature du président de séance :
Denis Chaud

Signature de la secrétaire de séance :
Ines Chaud-Ullrich

PJ : Livret d'AG :

- Projet de PV AG du 02/05/17 à Thuir (66300)
- Rapport moral du président
- Rapport d'activité 2017
- Bulletin de demande d'adhésion
- Remerciements aux participants de la campagne Ulule